

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Arrêté du 3 décembre 2009 portant nomination
du secrétaire général du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie**

NOR : SASS0931176A

La ministre de la santé et des sports et le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat,

Vu le décret n° 2006-1370 modifié du 10 novembre 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Jean-Philippe VINQUANT est nommé secrétaire général du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, en remplacement de Mme Agnès BOCOGNANO appelée à d'autres fonctions.

Article 2

Le présent arrêté entre en vigueur le 14 décembre 2009.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur des affaires financières, juridiques et des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 3 décembre 2009.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
D. LIBAULT